



Procès-Verbal de la réunion du Conseil municipal

Du 13 novembre 2023 à 19h30

L'an deux mille vingt-trois, le 13 novembre à dix-neuf heures et trente minutes,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la
présidence de Mme CARRIER Christiane, Maire.

Date de convocation : 3 novembre 2023

Etaient présents : Mme Carrier Christiane, Mme Khadir Dallila, Mme Lang Marie, M. Rigaud-Modelin
Romain, Mme Sack Caroline, M. Staiger Antoine, Mme Tanchon Lydie, M. Watier Pierre,

Absents excusés : Mme Yung Hing Véronique (arrivée au cours des questions diverses), M. Journet
Jérôme, M. Bouillet Christophe.

M. Pierre WATIER a été élu secrétaire de séance.

Le Procès-verbal du conseil municipal du 14 septembre 2023 est adopté à l'unanimité.
Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

Ordre du jour :

I. Délibérations :

DELIBERATION N°2023-38

Suppression d'un poste de secrétaire de mairie à 20h hebdomadaire. Création d'un poste de secrétaire de mairie à 18h hebdomadaire.

Après avoir pris connaissance des explications fournies par Mme le Maire, le Conseil Municipal, après
en avoir délibéré, approuve à l'unanimité.

DELIBERATION N°2023-39

Approbation du projet de réaménagement du cimetière communal, son coût prévisionnel de 55.000 € HT et son plan de financement.

Après avoir pris connaissance des devis reçus par la Commune et du projet chiffré de réorganisation
du cimetière communal, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité.

DELIBERATION N°2023-40

Déneigement et salage des chemins ruraux et communaux

Après avoir pris connaissance du projet de contrat pour le déneigement et de salage des chemins
communaux et ruraux de la Commune d'Ontex pour la saison 2023-2024, le Conseil Municipal, après
en avoir délibéré, approuve à l'unanimité. Monsieur Antoine STAIGER, partie prenante au contrat n'a
pas participé au débat et au vote.



DELIBERATION N°2023-41**Subvention sortie scolaire RPI Conjux et Saint-Pierre-de-Curtille**

Après avoir pris connaissance de la demande de l'école de saint Pierre de Curtille et de la proposition d'accorder une subvention de 450€ à ladite école, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité. Compte tenu de son implication en tant que parent d'un des enfants, Madame Marie LANG n'a pas participé au débat et au vote.

II. Questions diverses

- **Gîtes** : Le 2° adjoint expose les conclusions de la commission « gîtes » et propose de mettre en location immobilière nue les 4 gîtes. Nous avons reçu des estimations de loyer par l'agence immobilière. Quelques travaux de rénovation étaient à prévoir. Des administrés se sont portés volontaire et ont participé aux dits travaux. Madame le Maire les remercie pour leur participation. Toutefois, il reste encore quelques points à confirmer (diagnostics thermiques, vérification des conventions de mandat par le trésorier...) et quelques travaux de réaménagement. Cette proposition devra faire l'objet d'une prochaine délibération.
- **Percevaux** : Un point de situation est fait par le premier adjoint sur ce chantier. Un débat a lieu au sein du Conseil Municipal sur les opportunités des différentes solutions.
- **Fonds d'amorçage ONF** : Madame le Maire expose la vente des bois et le remboursement du fond d'amorçage. Madame le Maire a été informée d'une dette de fond forestier national datant du 30 septembre 1965 qu'il est essentiel de solder. La vente de bois 2023 permettra le paiement des frais et le remboursement du prêt souscrit en 1965.
- **Point sécurité incendie** : Le 1° adjoint attire l'attention du Conseil Municipal sur l'entretien onéreux des matériels de sécurité (bornes incendies dont certaines sont à rénover, entretien annuel des extincteurs et des matériels de sécurité). Il indique que l'emplacement de certains extincteurs situés à l'intérieur de zones privées (Billon et Grumeaux) présentent une certaine irrégularité qu'il faudra traiter. L'objectif étant de rendre accessible à tous, chaque extincteur.
- **Voirie : programme entretien 2024 des chemins communaux, recensement des dégradations.** Pour rompre avec les modalités des décisions précédentes, le 1° adjoint attire l'attention du Conseil Municipal sur la nécessité de rechercher, avec les habitants, les points faibles de notre voirie communale. L'objectif étant que l'entretien 2024 soit au service des Ontexoïses (ses). Chaque conseiller municipal est donc invité à faire le recensement des besoins, avant le 10 décembre 2023.
- **Fête de Noël** : afin de restaurer un lien intergénérationnel et convivial dans la commune et dans la continuité de « la fête du four » qui avait été organisée en juin 2023, le Conseil Municipal propose de modifier l'organisation habituelle des festivités de Noël.

Un repas pour tous les habitants de la commune est organisé à la salle des fêtes le **samedi 16 décembre 2023 à midi**. Le **Père Noël** viendra remettre les **cadeaux aux enfants à 16h** et aux aînés.

Tous les habitants d'Ontex sont donc chaleureusement conviés à cette « fête de Noël ».

Réservez la date.

- **Information sur l'assurance obligatoire de la commune** : A la suite des procédures juridiques engagées sur ces trois dernières années attaquant certaines décisions de la municipalité ; GROUPAMA notre assureur, a dénoncé le contrat d'assurance de la Commune au 31/12/2023. Dans un contexte très défavorable aux communes et dans l'urgence, nous avons renégocié le contrat avec une augmentation importante de la franchise et de la cotisation. Nous avons alerté la Préfecture et l'association des maires de France de cette situation qui pénalise les petites communes.

- **Point sur la fibre à Grumeau et Chef-lieu** : La fibre est actuellement bloquée sur l'arrivée à Grumeau. A la suite d'une réunion avec Orange et après l'obtention de l'accord des propriétaires du terrain concerné, la pose de la fibre depuis Communal pourrait se faire prochainement.

Le Conseil Municipal remercie monsieur Gilles RIGAUD-MODELIN ainsi que les autres propriétaires d'avoir donné leur accord.

- **Courrier GS MOTORSPORT RACING** : Madame le Maire expose la demande de CS Motorsport Racing de l'organisation d'une course automobile sur le BANCET sur deux jours, les 20 et 21 avril 2024. Cette course nécessiterait la fermeture de la route du samedi 20 avril de 8h à 12h30 puis de 14h à 23h et le dimanche 21 avril, de 8h à 12h30. Le CS Motorsport Racing souhaitait également organiser un bal ouvert à tous le samedi soir, sur le parking de la Mairie. Au cours des échanges, longs et approfondis et du fait des différentes nuisances (bruit, blocage de la route sur deux jours, difficultés de stationnement des véhicules de très nombreux spectateurs, dégradation d'une route déjà abimée, etc..) le Conseil Municipal rejette cette demande.

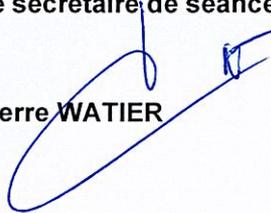
Un courrier de refus sera donc adressé à l'organisateur de cette manifestation.

- **Budget ménage mairie** : Dans un souci de maîtrise des dépenses de la commune et au regard des réels besoins de la mairie, madame le Maire propose de réduire la fréquence des interventions de nettoyage des locaux de la mairie à une fois tous les quinze jours au lieu d'une fois par semaine.
- **Prévision date Conseils Municipaux 2024** : les conseils municipaux 2024 auront lieu les jeudi 11 janvier, 14 mars, 16 mai, 12 septembre, et 14 novembre à 19h30. Madame le Maire se réserve le droit de convoquer en urgence, si besoin ou de décaler la date en cas de nécessité.

La séance est levée à 23h
Ontex le 13 novembre 2023

Le secrétaire de séance,

Pierre WATIER



Le Maire,

Christiane CARRIER

